

## NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

### Objet : Adoption du Budget primitif 2026 Commune de FONTAINE-LE-DUN

En section de fonctionnement, le montant inscrit connaît une progression par rapport à l'année dernière (# 80 000 € de plus). Les inscriptions en investissement connaissent une hausse sensible (# 71 503,72 € de plus). A ce titre, le nouvel exercice comptable se concentre sur les dépenses essentielles comme la Défense Incendie et la mise en sécurité du talus situé à l'école maternelle. En raison d'une baisse de la DCRTP et de la minoration de la compensation de la taxe foncière des locaux industriels, le Conseil municipal a décidé une hausse de 3 % des taux d'imposition.

SECTION	B.P. 2025	Dont crédits reportés en dépenses	Dont crédits reportés en recettes
FONCTIONNEMENT	2 022 704,05	Néant	Néant
INVESTISSEMENT	723 581,16	116 300	60 000
TOTAL	2 746 285,21	116 300	60 000

Le budget communal est voté par nature.

#### I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Globalement le montant prévisionnel des dépenses réelles connaît une baisse de 99 288,72 € par rapport à l'exercice précédent.

#### A) LES DÉPENSES

##### 1) Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général s'établissent à 612 211,88 € contre 704 500 € au Budget primitif 2025, ce qui représente une baisse de 13,10 %.

##### 2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont identiques à l'année dernière avec un budget prévisionnel de 464 500 € en légère hausse pour s'établir à 464 500 €.

##### 3) Subventions et participations (chapitre 65)

Au total, le chapitre 65, d'un montant de 330 000 € est en baisse de 1,93 % par rapport à 2025 (336 500 €).

##### 4) Charges financières (chapitre 66 et 16)

Pour 2026, les prévisions et charges de la dette s'établissent à :

24 400€ en section d'investissement pour l'amortissement du capital, avec un nouvel emprunt contracté en 2025 ;

2 500 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

## B) LES RECETTES

### 5) La fiscalité

L'exercice 2026 est marqué par une progression de la fiscalité due à la hausse des taxes locales directes. Le produit des contributions directes sera de 220 995 € contre 174 849 €. Cette hausse des impôts est motivée par la perte de 14 000 € de la DCRTP et de la minoration de la taxe foncière, notamment la baisse de la compensation portant sur les locaux industriels.

### 6) Les dotations et les participations

La commune ne perçoit plus de la dotation forfaitaire globale de fonctionnement. En revanche, elle perçoit la DGF par le biais de la Dotation de Solidarité Rurale pour un montant de 55 072 €, attribution stable et communiqué avant le vote du budget.

## II) SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait notamment par le virement de la section de fonctionnement (84,12 %).

## C) LES DÉPENSES

Les opérations nouvelles représentent un montant de 467 977 €, en hausse significative de 41,80 % par rapport à l'année précédente (663 581 €).

## D) LES RECETTES

En 2026, la section d'investissement en ce qui concerne les opérations réelles sera financée principalement de la manière suivante :

- 5 018 € proviendront de subventions (DETR ; Département, Intercommunalité)
- 25 089 € seront issus du fond de compensation du FCTVA
- 3 364 € résulteront de la Taxe d'aménagement

Comparaison dépenses de fonctionnement		B.P. 2025	C.FU. 2025	B.P. 2026
Montant par chapitre	011	704 500	242 228,70	612 211,28
	012	464 500	395 140,29	464 500
	014	35 500	24 495	34 500
	65	336 500	259 005,06	330 000
	66	2 000	406,55	2 500
	67	3 000		3 000
	041-681	10 000	3 492,03	10 000
	042	7 845	175 188,70	7 845
	023	377 024,41		558 147,77
Montant globalisé		1 940 869,41	1 099 956,33	2 022 704,05

Comparaison recettes de fonctionnement		B.P. 2025	C.F.U 2025	B.P. 2026
Montant par chapitre	002	991 097,41	991 097,41	1 058 459,77
	013	15 000	24 251,65	
	70	10 400	14 040,74	20 970
	73	231 788	239 259,78	212 328
	731	178 301	172 153	224 489
	74	393 283	419 345	385 457,28
	75	120 000	129 776,15	120 000
	76		4,95	
	77	1 000	96 141,39	1 000
Montant globalisé		1 960 194	2 086 070,07	2 022 704,05,

Comparaison dépenses investissement		B.P. 2025+ DM	C.F.U. 2025	Reports	B.P. 2026
Montant par chapitre	16	17 400	10 629,13		24 400
	20	10 000	4 908		2 000
	21	482 577,41	227 861,85	116 300	505 881,16
	23	131 600	44 232,10		75 000
	040		72 346,03		
	041-23	10 500	10 367,47		
	001				
Montant globalisé		652 077,41	370 344,58	116 300	607 281,16
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>723 581,16</b>	

Comparaison recettes investissement		B.P. 2025 + DM	C.F.U. 2025	Reports	B.P. 2026
Montant par chapitre	13	50 328	99 463,60		5 018
	10222	13 639	15 595,53		25 089
	10226	2 241	2 241,67		3 364
	1068	94 279,32	94 279,32		
	1641	60 000		60 000	
	165	6 400	1 105		6 400
	040	7 845	7 842,67		7 845
	041-203	10 500	10 367,47		
	040-2131		140 583,02		
	040-2135		26 763,01		
	021	377 024,41			558 147,77
	001	29 820,68			57 717,39
Montant globalisé		652 077,41	398 241,29		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>723 358,16</b>	

Le compte financier unique 2025 fait apparaître un solde cumulé positif brut de 1 058 459,77 € en fonctionnement. Il s'agit également d'un solde net puisque le compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) n'a pas à être utilisé. En effet, la commune présente un excédent d'investissement de 57 717,39 €, supérieur au déficit sur restes à reporter de 56 300,00 €.

Les dépenses d'équipement se concentreront principalement sur :

- La deuxième tranche de la Défense Contre l'Incendie : 105 602,70 €
- La deuxième tranche de la mise en sécurité du talus situé dans l'école maternelle : 42 942,00 €.
- L'acquisition des locaux du Crédit Agricole : 160 000 €
- La clôture et le portail de la gendarmerie : 28 947,60 €
- L'extension du cimetière et aménagement cimetière : 49 543 €
- Réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement : de l'école maternelle : 50 778 €

- L'aménagement végétalisé et implantation du mobilier urbain à proximité de la salle polyvalente : 29 000 €
- L'achat d'un panneau d'informations : 22 800 €